



Projet d'établissement

Etablissement d'accueil du jeune enfant (EAJE)

Type et Nom de l'établissement : MULTI ACCUEIL LES MOUETTES

Nombre de places : La capacité d'accueil est de 24 places

Adresse : Rue Jean Baptiste Solignac Carnon-Plage 34130 Manguio

☎ : 04/67/68/46/47

E-mail : creche.moustics@paysdelor.fr

Nom du gestionnaire : Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or

Statut du gestionnaire : Etablissement public de coopération intercommunale

Signé électroniquement par :

Christophe BEL
Le 16 novembre 2022

Date :

Cachet, signature



Introduction libre

Une charte nationale pour l'accueil du jeune enfant, prise par arrêté du ministre chargé de la famille, établit les principes applicables à l'accueil du jeune enfant.

Ces principes sont mis en place dans cette structure pour l'accueil des enfants et de leur famille.

1. Présentation de l'établissement

1.1 Identité

Type et nom de l'établissement : **Etablissement d'accueil du jeune enfant (Régulier + occasionnel) Les Mouettes**
Adresse : **Rue Jean-Baptiste Solignac, Carnon Plage, 34130 Mauguio**
☎ : 04/67/68/46/47
E-mail : **creche.mouettes@paysdelor.fr**

Nom du gestionnaire : **Agglomération du Pays de l'Or**

Statut du gestionnaire : Etablissement public de coopération intercommunale

Mode de fonctionnement :

- Fonctionnement en mode Psu**
 Fonctionnement en mode Paje

1.2 Capacité et type d'accueil proposés

Nombre de places : 24

Type d'accueil et particularités : **Accueil occasionnel et régulier, accueil d'urgence, accueil modulaire.**

1.3 Compétences professionnelles mobilisées

1.3.1 L'équipe et les intervenants

Une directrice (EJE), une directrice Adjointe (EJE), 1 référente sanitaire, 4 auxiliaires de puériculture, 2 CAP (temps de travail partagé entre les enfants et l'entretien des locaux, office et lingerie), un agent en charge de l'entretien des locaux, office et lingerie.

Accueil une fois par mois de la médiathèque de Carnon, sur la section des bébés et sur la section des moyens/grands, pour un temps de lecture individuelle au sein du collectif et occasionnellement nous nous rendons aux animations proposées par la médiathèque.

Un musicien intervient une fois par semaine (hors vacances scolaires) sur la section des bébés et la section des moyens/grands

1.3.2 Le travail d'équipe

La directrice et son adjointe se réunissent une fois par semaine pour assurer la continuité de direction et travailler sur les projets en cours (préparation de réunion, ...). L'équipe se réunit environ tous les deux mois pour une réunion (réflexion sur les projets, analyse des pratiques, informations, ...). Une journée pédagogique par an. Une journée ménage où toute l'équipe est présente.

La psychologue intervient une fois par mois auprès des équipes et reçoit les familles qui en font la demande au sein de la structure.

Le médecin intervient une fois par mois et est disponible pour toute situation qui nécessite sa compétence.

1.3.3 La formation

Les agents suivent les formations au sein du CNFPT mais également par des agents formés sur des domaines spécifiques (premier secours, atelier marionnettes, ...).

Nous accueillons régulièrement des stagiaires (CAP, EJE, stage de 3^{ème}, reconversion, ...).

2.1 Le contexte environnemental de l'établissement

De part sa situation littoral, la commune est soumise à de forte variation saisonnière de la population et le parc immobilier, pour répondre à cet afflux, est constitué d'un nombre important de résidence secondaire.

La structure est gérée par la communauté de l'agglomération du pays de l'or qui regroupe 8 communes (Candillargues, Lansargues, La Grande Motte, Mauguio-Carnon, Mudaison, Palavas-Les-Flots, Saint-Aunès, Valergues).

Bien qu'implantée sur la commune de Mauguio-Carnon, la structure peut accueillir tous les habitants de ces communes.

Les caractéristiques socio-économiques de la population de cette commune sont assez contrastées.

Une partie de la population est aisée, essentiellement composée de retraités possédant une résidence occupée à l'année. Il y a aussi une part de la population essentiellement composées de mères isolées qui rencontrent plus de difficultés et se retrouvent dans des situations socio-économiques difficiles, avec des revenus faibles, précarité sociale et professionnelle.

2.2 L'intégration de l'établissement dans son environnement social

2.2.1 La mixité sociale

Les antennes du Pays de l'Or et le RAM ont pour mission, d'informer, d'orienter et d'accompagner les familles pour trouver un moyen de garde adapté à leur situation.

La coordonatrice enfance et les puéricultrices de l'agence départementale de la solidarité du Pays de l'Or ont des échanges réguliers où sont évoquées les situations d'enfants issus de familles en difficultés sociales.

Un travail est mené en étroite collaboration avec tous les acteurs sociaux du territoire afin de proposer des contrats d'accueils adaptés aux parents engagés dans un parcours social et professionnel.

2.2.2 L'accompagnement à la parentalité

L'agglomération du Pays de l'Or permet aux familles d'adapter leurs contrats en fonction de leur situation professionnelle et personnelle (accueil occasionnel, accueil régulier, accueil planifié, accueil spécifique ...).

Le RPE de Mauguio est un lieu d'information, d'orientation, d'échange, d'écoute et d'accompagnement aux assistants maternels et aux parents.

Sur le territoire du Pays de l'Or est proposé par l'association « Jouons en Ludothèque », quatre lieux d'accueil Enfants-Parents dont un situé à Carnon.

Des permanences de la PMI sont organisées par des puéricultrices.

La psychologue est disponible pour rencontrer et accompagner les familles qui rencontrent une difficulté.

2.2.3 Les dispositions particulières prises pour l'accueil d'enfants ou de parents en situation de handicap

L'agglomération du Pays de l'Or adhère à la charte de l'accueil des enfants présentant un handicap. Un protocole d'accueil individualisé et/ou un parcours d'accueil personnalisé sont élaborés dès l'entrée de l'enfant avec la participation du médecin de crèche qui est le référent santé et accueil inclusif, des équipes de professionnelles et des parents en collaboration avec la coordonatrice petite enfance et la PMI.

L'objectif étant de proposer à la famille un accueil adapté aux besoins spécifiques de l'enfant et de sa famille.

Des rencontres inter professionnelles sont prévues tout au long de l'accueil de l'enfant.

2.3 Les modalités de relations partenariales

- Cette crèche est cofinancée par la CAF de l'Hérault.

- La PMI travaille en collaboration avec l'agglomération du Pays de l'Or.

Ainsi lors des commissions d'admission des places sont attribuées au vue des situations particulières des familles. La coordonatrice petite enfance et les puéricultrices de l'Agence départementale de la solidarité du Pays de l'Or ont des échanges réguliers où sont évoquées ces situations.

- Accueil d'urgence :

Le multi-accueil se prête par sa souplesse à l'accueil d'un enfant en urgence sur une place libérée par l'absence prévue ou non, d'un autre enfant.

- Accueil d'enfants dont les parents sont engagés dans un parcours d'insertion sociale :

L'agglomération du Pays de l'Or propose des contrats d'accueil de 3 jours tant que le parent (père ou mère) est en recherche active d'emploi, ou plus pour des besoins de rendez-vous professionnels.

Une action passerelle avec l'école et l'ALP (accueil de loisirs périscolaires) est mise en place vers le mois de juin pour permettre aux enfants de découvrir ce nouvel environnement (visite de la classe sur une matinée avec temps de récréation et l'après-midi un goûter partagé avec les enfants de l'ALP).

Accueil une fois par mois de la médiathèque de Carnon, sur la section des bébés et sur la section des moyens/grands, pour un temps de lecture individuelle au sein du collectif et occasionnellement nous nous rendons aux animations proposées par la médiathèque.

Un travail en partenariat avec les animatrices du Relais Petite Enfance est mis en place afin d'accueillir les assistantes maternelles et les enfants qu'elles accueillent autour d'ateliers pédagogiques au sein de la structure. Ces ateliers permettent un échange entre les différentes professionnelles et des interactions entre les enfants.

2. Le projet éducatif

3.1 La place des parents

Des réunions sont organisées au moins deux fois par an avec les familles. Une sur une thématique définit dans l'année (alimentation, etc...) et une autre avec l'adjointe de direction Enfance et Jeunesse, la coordonnatrice petite enfance, l'agent de l'antenne administrative, la directrice de la structure et son adjointe pour expliquer le règlement de fonctionnement et répondre aux questions des familles.

Un moment convivial est organisé autour d'un goûter, deux fois par an (fête de fin d'année et Noël) avec les familles, les enfants et toute l'équipe.

Afin de favoriser le lien et les échanges avec les familles, un affichage photo est réalisé régulièrement sur les différents moments de la journée (activité, repas, jeux libres, interactions, etc...).

Est à disposition des familles, différentes brochures (médiathèque, Prévention, PMI, Accueil Parents Enfants, ...)

3.2 L'organisation de l'accueil

3.2.1 Le premier accueil, l'adaptation

Pour créer un accueil individuel et une relation de confiance avec la famille et l'enfant, cela se fait en deux temps :

- Un premier entretien a lieu avec la famille et la directrice de la structure pour présenter l'établissement, le fonctionnement, le personnel et répondre à leurs questions.
- Une adaptation planifiée avec une référente pour l'enfant et sa famille qui est progressive et modifiable.

3.2.2 L'accueil au quotidien, pédagogie et aménagement de l'espace

Afin de répondre aux besoins spécifiques des enfants (sécurité physique et psychique) et de leur permettre « d'éclorre » à leur rythme, nous avons mis en place :

- Transmission individuelle
- Aménagement de l'espace
- Positionnement de l'adulte, règles par pièce établies en équipe pour une meilleure cohésion

3.3 La vie quotidienne

Les choix pédagogiques de l'équipe s'orientent autour du respect du rythme et des besoins des enfants avec les limites d'un accueil collectif.

Dans la section des bébés, une feuille de rythme par enfant, dans un classeur, permet d'avoir un suivi dans le temps et de répondre au mieux aux questionnements des familles.

3.3.1 L'éveil et le jeu

Nous réfléchissons en équipe à l'aménagement de l'espace, afin de permettre aux enfants d'explorer leur environnement en toute sécurité physique et psychique. Différents espaces sont aménagés pour permettre le jeu libre sous le regard bienveillant de l'adulte « adulte phare ».

Nous favorisons une ouverture sur le monde en mettant en place des projets d'échanges et de partage avec différents partenaires : RAM, médiathèque, école, musicien, spectacle....

Un projet jardinage est en place dans la section des moyens/grands afin de permettre aux enfants de découvrir le contact avec la nature et d'éveiller leurs sens.

3.3.2 L'alimentation

Dans la section des bébés, nous suivons le rythme de l'enfant, les repas sont échelonnés et individuel.

A partir de la diversification alimentaire, les bébés sont installés dans des transats, ou sur les genoux puis lorsque l'enfant tient assis, sur une chaise haute. L'enfant peut découvrir avec les doigts la texture et consistance des aliments.

Dans la section des moyens/grands, nous utilisons des assiettes à compartiment, ce qui permet aux enfants une plus grande autonomie et moins d'attente dans la prise du repas. Il y a un adulte par table de 5 à 6 enfants à accompagner ce qui permet de mieux canaliser les énergies et favoriser les échanges verbaux.

Une fois bien installé, le repas peut commencer, dans l'ordre que l'enfant choisit.

Cette notion de plaisir est primordiale et permet à l'enfant de développer sa curiosité.

3.3.3 Le sommeil

Dans la section des bébés, les enfants ont chacun leur lit et sont couchés selon leur rythme avec leur doudou et/ou sucette. Toutes les 10 minutes, un adulte va voir si tout se passe bien dans le dortoir.

Dans la section des moyens/grands : Chaque enfant à son lit avec les doudous et/ou sucette, un adulte reste dans le dortoir pour l'endormissement. Les enfants sont levés au fur et à mesure de leur réveil.

3.3.4 L'hygiène et les soins corporels

Dans la section des bébés, le change est individuel et c'est un moment privilégié entre l'adulte et l'enfant.

Dans la section des moyens/grands, le change se fait debout en fonction du développement de l'enfant, sauf en cas de selles, ce qui permet à l'enfant d'être acteur de son soin et d'être plus autonome dans ses mouvements. Il est proposé à l'enfant d'aller sur le pot ou les petits wc. Nous sollicitons l'enfant à se déshabiller et s'habiller seul en fonction de son développement et sous le regard bienveillant de l'adulte.

Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant

Dix grands principes pour grandir en toute confiance

1. Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.
2. J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.
3. Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli(e) quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.
4. Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnelles qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.
5. Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.
6. Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.
7. Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnelles qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.
8. J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.
9. Pour que je sois bien traité(e), il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues et avec d'autres intervenants.
10. J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.